

A black curved railing is positioned on the right side of the image, curving downwards. The background is a light blue color with a subtle gradient.

# DEYLA PARTNERS

Cabinet d'avocats  
d'affaires indépendant

# Sommaire

|   |      |
|---|------|
| LE CABINET .....                                | 3.   |
| A propos .....                                  | 4.   |
| DOMAINES D'INTERVENTION .....                   | 5.   |
| Fusions-Acquisitions / Droit des sociétés ..... | 6-7. |
| Droit Immobilier .....                          | 8.   |
| Contentieux des Affaires .....                  | 9.   |
| Droit des Services Financiers .....             | 10.  |
| Droit Public des Affaires .....                 | 11.  |
| Construction .....                              | 12.  |
| Environnement et Développement Durable .....    | 13.  |
| Best Friends .....                              | 14.  |
| ASSOCIÉS .....                                  | 15.  |
| Lynda BINATE .....                              | 16.  |
| Olivier LAFFITTE .....                          | 17.  |
| Samuel PALLIER .....                            | 18.  |
| Noémie TUIL .....                               | 19.  |
| CONTACT .....                                   | 20.  |

# Le Cabinet

## UNE STRUCTURE D'EXCELLENCE À TAILLE HUMAINE

Tous les associés de Deyla Partners sont issus des meilleurs cabinets d'avocats d'affaires français et internationaux. La taille humaine du cabinet nous permet d'offrir à nos clients un mode de fonctionnement flexible et intelligent, et une implication personnelle tout au long des dossiers.

## UNE APPROCHE PRATIQUE DES SOLUTIONS SUR MESURE

Nous avons une approche sur mesure de chaque dossier, en fonction des spécificités de chacun d'entre eux. Nos propositions sont pragmatiques et agiles, pour répondre aux problématiques qui nous sont posées de la manière la plus concrète et claire possible. Nous vous aidons à identifier et à maîtriser vos risques, au moyen de solutions viables et protectrices.

## UNE OFFRE PLURIDISCIPLINAIRE

Nous accompagnons nos clients dans toutes leurs problématiques de droit des affaires, aussi bien en conseil qu'en contentieux. Notre clientèle est composée tant d'institutionnels que de personnes physiques ou morales, françaises ou étrangères.

## UNE FACTURATION TRANSPARENTE

La transparence de la facturation est une priorité pour nous. Les honoraires font systématiquement l'objet d'un accord préalable. En fonction de la complexité et des enjeux du dossier, nous pratiquons une facturation au temps passé, au forfait, en fonction des résultats, ou de toute autre formule à convenir qui répondrait aux particularités du dossier.

# Domaines d'intervention

## Fusions-Acquisitions

Deyla Partners conseille ses clients sur leurs opérations de cessions/acquisitions, mises en place et sorties de joint-ventures, et réorganisations.

Dans ce cadre, nous vous accompagnons dans la structuration des opérations envisagées et dans la détermination de la meilleure stratégie à adopter, puis dans la rédaction et la négociation de la documentation juridique, à savoir notamment :

- les accords de confidentialité ;
- le process de due diligence (côté vendeur ou acheteur) ;
- les contrats de cession (ou promesses) / les garanties de passif / les contrats de transition ;
- les protocoles d'investissement ;
- les pactes d'associés ;
- les contrats de coopération, partenariat, joint-venture ;
- la documentation requise en cas :
  - d'opérations sur le capital ;
  - de fusions, d'apports partiels d'actif, et de scissions ;
  - de transmissions universelles de patrimoine ;
- la documentation liées à la vie corporate des sociétés (changements de dirigeants, modifications des statuts, approbations des comptes, nomination des CAC etc.).

## Capital Investissement

Le Cabinet conseille ses clients sur leurs opérations de capital-investissement (capital-risque, développement et transmission).

Dans ce cadre, nous vous accompagnons dans la détermination de la structure la plus adéquate et la mise en place d'une stratégie de négociation, puis dans la rédaction et la négociation de la documentation juridique, à savoir notamment :

- les accords de confidentialité ;
- le process de due diligence (côté fondateur ou investisseur) ;
- les lettres d'intention ;
- les protocoles d'investissement ;
- les contrats d'émission obligataire ;
- les pactes d'associés et les pactes obligataires ;
- la mise en place de management packages.

## Contrats Commerciaux

Nous conseillons nos clients dans la rédaction et la négociation de l'ensemble de leurs contrats commerciaux (approvisionnement, distribution, franchise, CGV/CGA/CGU).



## DROIT IMMOBILIER

### Droit Immobilier

Deyla Partners accompagne ses clients sur l'ensemble des aspects juridiques de leurs opérations immobilières (structuration, rédaction et négociation de la documentation, audit, etc.).

Nous assistons, tant en conseil qu'en contentieux, une clientèle composée tant d'investisseurs institutionnels (sociétés foncières cotées ou non cotées, OPC), de fonds d'investissement, d'établissements financiers, de promoteurs immobiliers, de family office, que d'utilisateurs (bureaux, boutique, entrepôt, etc.).

Nos domaines d'intervention couvrent notamment l'acquisition et la cession d'actifs immobiliers de sociétés immobilières, les opérations de restructuration et rationalisation du patrimoine immobilier (sale&lease back, baux à construction, baux emphytéotiques etc), baux commerciaux, professionnels et d'habitation, cession de fonds de commerce, de droit au bail ainsi que la gestion immobilière (asset management, property management).

## Contentieux des Affaires

Le Cabinet accompagne ses clients dans le cadre des situations conflictuelles auxquelles ils sont confrontés.

Nous conseillons nos clients pour une issue transactionnelle lorsque le litige ou les relations entre les parties s'y prêtent et les représentons ou les assistons devant les juridictions civiles, commerciales ou pénales dans le cadre des actions judiciaires qu'ils souhaitent mener ou contre lesquelles ils doivent se défendre.

Nous intervenons dans tous les litiges commerciaux (responsabilité contractuelle, rupture de relations commerciales établies, rupture abusive de pourparlers) ou de droit des sociétés (responsabilité des dirigeants, révocation abusive des mandataires sociaux, conflits entre actionnaires).

## Droit des Services Financiers

Deyla Partners accompagne les professionnels du secteur financier et singulièrement de la gestion d'actifs (société de gestion, conseiller en gestion de patrimoine, Family office) dans toutes les problématiques réglementaires auxquelles ils sont confrontés que ce soit pour la structuration de leurs activités (exigences statutaires, règles de bonne conduite, règles prudentielles) ou la distribution de produits.

Nous sommes également à leurs côtés dans le cadre des contrôles qui peuvent être menés par les autorités administratives indépendantes (AMF et ACPR) dont ils dépendent puis, le cas échéant, devant la commission des sanctions de ces autorités en cas de poursuites disciplinaires.

## Droit Public des Affaires

Alliant une grande connaissance du secteur public à une parfaite compréhension du monde des affaires, notre équipe intervient en conseil comme en contentieux, en matière de contrats publics et d'activités réglementées, ainsi que pour faciliter les relations avec les organismes publics de contrôle et de régulation.

Dans ce cadre, nous intervenons notamment en matière de :

- Contrats publics et Partenariats Public-Privé
- Activités réglementées (énergie, assurance, banque, environnement, santé, télécoms, médias & audiovisuel, transports, ressources naturelles, jeux et paris, sport, sécurité et défense etc.)
- Urbanisme et construction
- Énergie renouvelable et performance énergétique
- Immobilier public et logement social
- Contentieux administratif

## Construction

Du fait de ses nombreuses interventions à l'occasion de projets immobiliers et d'infrastructures, notre équipe dispose d'une expertise reconnue en matière de construction et grands projets.

Nous intervenons ainsi, en conseil comme en contentieux, dans l'intérêt de maîtres d'ouvrage, d'entrepreneurs, de maîtres d'œuvre (architectes, bureaux d'études techniques) ou encore d'assureurs et prêteurs.

Notre équipe détient également une expertise pointue en droit de l'urbanisme, et intervient régulièrement en cas de contentieux portant sur les autorisations d'urbanisme nécessaires à l'exécution des projets.

Dans ce cadre, nous intervenons notamment en matière de :

- Rédaction et négociations de contrats (marchés de travaux, sous-traitance, cotraitance, groupement, etc.)
- Réglementation environnementale
- Difficultés de chantier, réception et désordres consécutifs
- Expertises judiciaires
- Permis de construire et autorisations d'urbanisme
- Concessions, ZAC et opérations d'aménagement
- Expropriation / Prémption
- Assurances construction
- Contentieux, médiation et arbitrage

## Environnement et Développement Durable

Spécialiste du droit de l'environnement, notre équipe assiste ses clients français et internationaux dans le management de l'ensemble de leurs problématiques environnementales (installations classées, déchets, sols pollués, mines et carrières, énergies renouvelables, performance énergétique etc.).

Notre équipe dispose en outre d'une expertise reconnue en droit du développement durable, et conseille tant les entreprises que les acteurs financiers et institutionnels en matière de compliance RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et de réglementations ESG (Environnement, Social et Gouvernance) impactant leurs activités et leurs produits.

Dans ce cadre, nous intervenons notamment en matière de :

- Installations classées (ICPE)
- Déchets / Sites et sols pollués
- Énergies renouvelables
- Performance énergétique
- Hygiène & Sécurité
- Santé et Environnement
- Finance verte / ESG / ISR
- RSE & Compliance
- Contentieux civil, administratif et pénal



## BEST FRIENDS

### Best Friends

Deyla Partners a constitué un réseau de best friends composé de cabinets étrangers de grande qualité pour être en mesure d'accompagner ses clients dans leurs opérations internationales.

En outre, le Cabinet travaille également en étroite collaboration avec un réseau d'experts financiers qui lui permettent d'intervenir efficacement sur l'ensemble des problématiques de sa clientèle.

# Associés

## ASSOCIÉS



**LYNDA BINATE**

**ASSOCIÉE**

**L.BINATE@DEYLAPARTNERS.COM**

## Lynda BINATE

**CONTENTIEUX DES AFFAIRES  
DROIT DES SERVICES FINANCIERS**

Lynda Binaté assiste et représente les clients français et étrangers devant toutes les juridictions de l'ordre judiciaire, du stade précontentieux à l'exécution des décisions dans tout litige susceptible d'émaner des relations d'affaires. Spécialiste des contentieux financiers et de la réglementation financière liée à la gestion d'actifs, elle conseille par ailleurs les professionnels de ce secteur (sociétés de gestion, conseillers en investissements financiers, conseillers en investissement participatifs, conseil en gestion de patrimoine et autres intermédiaires financiers) sur le cadre réglementaire de leurs activités en France et dans tous les contentieux disciplinaires ou judiciaires qui s'y rapportent.

*Avocat au Barreau de Paris depuis 2007. Lynda est titulaire d'une maîtrise en droit des affaires de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et d'un Diplôme d'Études Comptables et Financières (DECF). Après une première expérience au service des études juridiques de la Commission bancaire, désormais Autorité de Contrôle Prudentielle et de Résolution (ACPR), Lynda a exercé, au sein d'un cabinet d'affaires international durant onze années avant de créer Deyla Partners.*

## ASSOCIÉS



**OLIVIER LAFFITTE**

**ASSOCIÉ**

**O.LAFFITTE@DEYLAPARTNERS.COM**

## Olivier LAFFITTE

**DROIT PUBLIC DES AFFAIRES**

**CONSTRUCTION**

**ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Olivier Laffitte intervient en droit public des affaires, construction et environnement. Il conseille ses clients français et internationaux en matière de contrats publics (marchés publics, concessions, PPP), d'activités réglementées (énergie renouvelable, urbanisme, santé, banque-assurance etc.) et de projets de construction et d'infrastructures. Olivier est également un expert reconnu en droit de l'environnement et du développement durable, et conseille ses clients sur l'ensemble de leurs problématiques environnementales, et notamment sur les aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) impactant leurs activités.

*Avocat au Barreau de Paris depuis 2000, Olivier a été en charge des Partenariats Public-Privé à la direction juridique de la Caisse des Dépôts et Consignations puis associé d'un cabinet d'avocats anglo-saxon. Il est diplômé de l'Institut de Droit Public des Affaires, titulaire d'un Master en droit de l'environnement et d'un Master en droit de l'urbanisme et de la construction. Olivier est également Président de l'Observatoire du Droit de la Finance Durable et expert auprès du Forum pour l'Investissement Responsable.*

## ASSOCIÉS



**SAMUEL PALLIER**

ASSOCIÉ

S.PALLIER@DEYLA PARTNERS.COM

## Samuel PALLIER

### DROIT IMMOBILIER

Samuel Pallier a développé une expérience significative dans les opérations de ventes immobilières, de cessions de droit au bail, de fonds de commerce ainsi qu'en matière d'asset management et de baux, domaines dans lesquels il intervient quotidiennement pour des clients internationaux ou locaux dans le cadre de transactions, d'audits ou de contentieux concernant tout type d'actifs (bureaux, centres commerciaux, commerces de détails et entrepôts).

*Il est membre du Barreau de Paris depuis 2009 et titulaire du Master en droit de la construction, de l'urbanisme et contrats de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Avant de co-fonder Deyla Partners en 2019, Samuel a travaillé pendant neuf ans comme avocat au sein de départements dédiés au droit immobilier de plusieurs cabinets d'avocats internationaux.*

## ASSOCIÉS



**NOÉMIE TUIL**

**ASSOCIÉE**

**N.TUIL@DEYLAPARTNERS.COM**

## Noémie TUIL

**FUSIONS-ACQUISITIONS / DROIT DES SOCIÉTÉS  
CAPITAL INVESTISSEMENT  
CONTRATS COMMERCIAUX**

Noémie Tuil, associée, intervient dans le domaine du droit des sociétés et du droit commercial. Elle est spécialisée en fusions-acquisitions et en capital développement. Son expertise couvre notamment l'ingénierie corporate et de haut de bilan, et les restructurations. Elle conseille également ses clients sur des sujets de gouvernance.

*Avocat au Barreau de Paris depuis 2007, Noémie est diplômée de l'ESSEC et de l'Université Paris II Panthéon-Assas (DEA de droit des affaires). Noémie a débuté sa carrière chez Bredin Prat avant de fonder sa structure puis de créer Deyla Partners.*



DEYLA PARTNERS

22 RUE DE LONGCHAMP, 75116 PARIS

+33 (1) 42 25 94 78

CONTACT@DEYLAPARTNERS.COM

WWW.DEYLAPARTNERS.COM